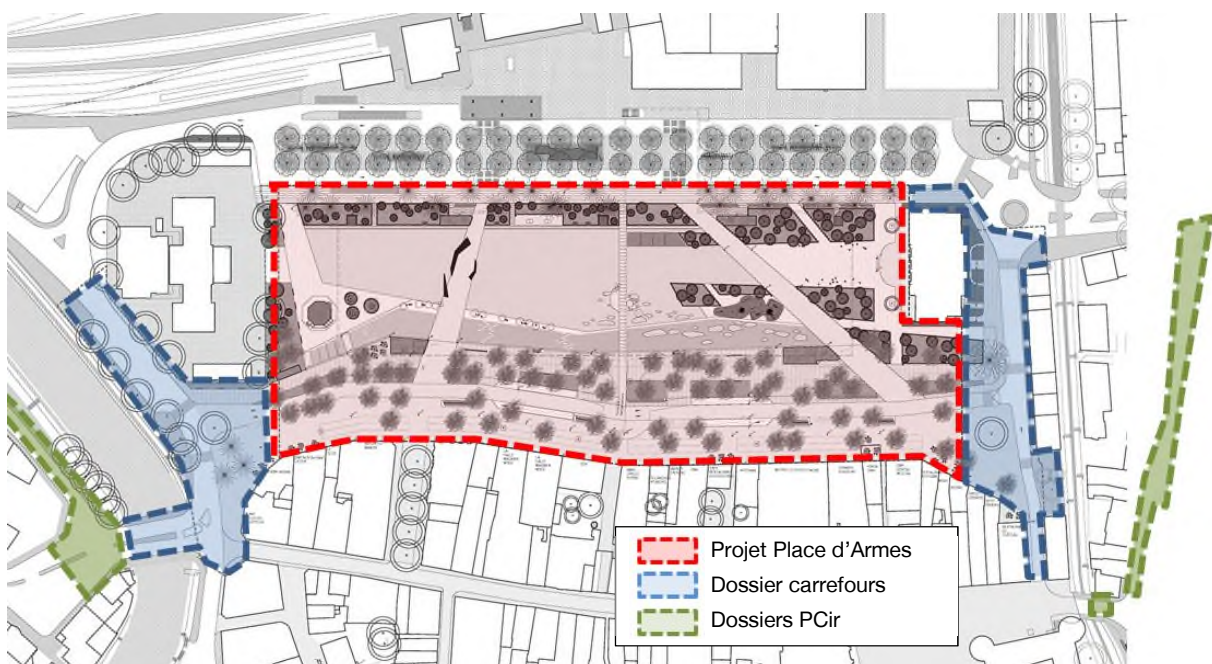


COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

*concernant**le financement des études des carrefours situés aux extrémités de la rue des Remparts.*

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Sur la base des préavis PR12.13PR et PR18.26PR, le Conseil communal a approuvé en dates des 6 septembre 2012 et 7 mars 2019 le financement des études nécessaires au développement du projet de réaménagement de la Place d'Armes. Le chapitre 3.6.3 intitulé « Fonctionnement des carrefours » du préavis PR18.26PR, mentionne à cet égard que la typologie du carrefour (giratoire) situé le long du quai de l'Ancienne-Douane sera vraisemblablement remise en question et que cette modification sera traitée en parallèle, dans le cadre du Plan des circulations et en coordination avec le projet de la Place d'Armes. Le même chapitre mentionne également des modifications à prévoir au croisement de la rue des Remparts et de la rue du Casino.



Périmètres des études et des mandats

Le développement du projet de la Place d'Armes ainsi que les études sur le trafic au centre-ville, dans le cadre des études relatives au Plan des circulations, ont confirmé la nécessité de revoir ces deux carrefours. Au vu de la proximité géographique de ces divers aménagements il est important de disposer d'une vision globale du projet et des circulations dans ce secteur dans le cadre de l'examen préalable des services cantonaux sur le projet de requalification de la rue des Remparts (conformément à la loi sur les routes / LRou) ; les deux carrefours situés aux extrémités de la Place d'Armes ont ainsi été intégrés au dossier.

Dans sa séance du 7 octobre 2020, la Municipalité a dès lors adjugé trois mandats en lien avec des dossiers directement liés au projet de la Place d'Armes, à savoir :

- Un avenant au contrat conclu avec le groupement de mandataires HYP & Perret-Gentil (lauréat du concours du réaménagement de la Place d'Armes) pour un montant de CHF 182'652.32 TTC, qui doit permettre de travailler sur les carrefours Est et Ouest de la rue des Remparts et les intégrer dans un projet global. Cet avenant comprend les prestations d'avant-projet, de projet et de demande d'autorisation pour l'aménagement des carrefours dans les secteurs situés en périphérie du périmètre du projet de la Place d'Armes, selon schéma ci-dessus.
- Un avenant au contrat de base conclu avec le bureau Transitec pour un montant de CHF 16'400 TTC. Cet avenant comprend l'élargissement du périmètre de l'étude.
- Une offre du groupement de mandataires Profil-Paysage et Christe & Gyax pour un montant de CHF 34'464 TTC. Cette offre comprend une étude de faisabilité relative aux secteurs Quai de la Thièle et Rue de la Maison Rouge. Ce mandat doit permettre de définir les grandes lignes de développement pour ces deux rues et estimer les coûts de ces deux projets connexes et liés au développement de la Place d'Armes.

Le financement de ces études, pour un total de CHF 233'516.32 TTC, sera inscrit au poste « divers et imprévus » et déduit du montant de CHF 1'550'000.- TTC mentionné à cet effet au chapitre 4.3 du préavis PR 18.26PR, accepté par le Conseil communal le 7 mars 2019.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :



J.-D. Carrard



Le secrétaire :



F. Zürcher